



LAUSANNE
c'est mon choix!

Lausanne, le 7 avril 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DES COMMERCANTS LAUSANNOIS TIRE LA SONNETTE D'ALARME POUR LE SECTEUR DU COMMERCE DE DÉTAIL (ET TOUTE L'ÉCONOMIE LOCALE).

Coup de projecteur sur la survie des petits commerçants durant cette mise à l'arrêt de leur activité. Un éclairage sans filtre des préjudices économiques et des subventions attendues par tous les acteurs économiques. La Société coopérative des commerçants lausannois (SCCL) vous livre le résultat alarmant d'un sondage envoyé à plus de ses 300 membres, représentatifs du secteur du commerce de détail à Lausanne.

Pour survivre à l'ampleur de cette crise et assurer la résilience à long terme des exploitations, de nouvelles mesures de soutien de la part des autorités constituent la seule réponse aux attentes des commerçants. Vous trouverez, ci-après, quelques chiffres clés des réponses au sondage effectué. Les résultats détaillés se trouvent en annexe à ce communiqué de presse.

Parmi les répondants :

- Plus de 70% estiment une perte de chiffre d'affaires supérieure à 75% (du 16 mars au 30 avril) ;
 - 45% des répondants estiment une perte de CA de 100%.
- 80% ont fait une demande de RHT ;
- 44% ont fait une demande de prêt facilité à taux 0% ;
 - Une grande partie des commerces ont dû recourir à l'endettement pour tenter de sauver leur exploitation.
- 75% ont demandé une baisse ou suppression de loyer ;
 - Uniquement 15% d'entre eux ont reçu une réponse positive de leur bailleur.
 - Pour rappel, la SCCL a annulé tous ses loyers commerciaux jusqu'à nouvel ordre et appelle les autorités compétentes à forcer l'exonération – cf. communiqué du 25.03.
- 53% indiquent que cette crise met directement en péril la survie de leur activité ;
- Plus de 80% sont des salariés de leur entreprise ou des indépendants, bénéficiant de mesures de soutien minimales par rapport à leurs charges fixes.

Par la publication de ces chiffres, la SCCL souhaite alermer les autorités et leur faire prendre conscience de la situation très grave dans laquelle se trouve le commerce de détail à Lausanne et partout en Suisse.

Parmi les revendications les plus fréquentes des commerçants, on retrouve : 1. l'exonération totale des loyers pour la période de fermeture des magasins ; 2. l'exonération de paiement de la TVA, des frais de douane et des cotisations sociales pour l'année 2020 ; 3. l'augmentation des indemnités RHT et APG à 80% du salaire pour les entrepreneurs salariés ; 4. et finalement, des subventions à fonds perdus pour les plus fragiles des entrepreneurs (sains avant la crise).



LAUSANNE
c'est mon choix!

La Société coopérative des commerçants lausannois demande de vraies mesures d'aide pour le commerce de détail et l'économie locale tout entière. Le tissu économique suisse est composé à plus de 90 % de PME, englobant la quasi-totalité de l'emploi (le commerce de détail seul représente environ 7000 emplois à Lausanne). Nous demandons au Conseil fédéral des mesures d'aide plus importantes pour l'économie locale – comme celles prises en 2008 pour sauver le milieu bancaire (~50 milliards). Dans l'intervalle, nous appelons aussi les propriétaires privés à annuler les loyers commerciaux pour la période de fermeture des magasins.

Faute de mesures fortes des autorités et d'une prise de conscience des milieux immobiliers, nous nous dirigeons, à terme, vers des centres villes vides et moroses, accentuant la vente sur internet et les fuites de capitaux vers des multinationales étrangères qui n'emploient pas, ne forment pas et ne paient pas d'impôts en Suisse.

Face à ce chaos, il est de la responsabilité de la Ville, du Canton, de la Confédération mais également des milieux immobiliers de donner une réponse positive à cet appel d'aide des commerçants, des indépendants, des entrepreneurs qui constituent l'âme de nos villes. La survie aujourd'hui pour la prospérité de demain !

Société coopérative des commerçants lausannois :

M. Filippo Botticini, Président – 079 395 3353 – f.botticini@commercants-lausannois.ch

M. Philippe Bovet, Vice-président – 078 825 0646 – philippe.bovet@commercants-lausannois.ch

M. Tomé Varela, Secrétaire général – 079 909 4932 – tvarela@centrepatronal.ch